

Changement dans l'organisation des services de la fabrique en 2010

A la suite du départ de M. Raymond Ross, diacre permanent, le 30 septembre 2009, une réorganisation des services paroissiaux a été nécessaire.

Veillez noter que les bureaux de la fabrique sont ouverts en après midi les lundi, mercredi et vendredi et que des bénévoles sont présentes pour vous accueillir et répondre à vos questions.

En tout temps, vous pouvez appeler au presbytère au 418-723-2883 et laisser votre message.



Pour des informations sur :

- | | | |
|--------------------------|-------------------|--------------|
| • Le feuillet paroissial | Réjeanne Fournier | 418-732-9899 |
| • La tenue des registres | Gaétane Lavoie | 418-723-4980 |
| • Le cimetière | Jean-Luc St-Onge | 418-722-6122 |
| • Les locations de salle | Maurice Lepage | 418-724-4844 |

Pour des informations sur les services pastoraux suivants:

- | | | |
|---|-------------------------------------|--------------|
| • Le baptême | Philippe Gauthier et Claudie Talbot | 418-723-4366 |
| • Les catéchèses | Martine Pinel | 418-723-9430 |
| • Les funérailles | Gaétane Lavoie | 418-723-4980 |
| • Les célébrations liturgiques | Gaétane Lavoie | 418-723-4980 |
| • Le mariage | Laval Gauvin | 418-723-2883 |
| • Dépannage, Moisson Rimouski-Neigette
Développement et Paix | Francine Julien | 418-722-7278 |

Les coûts des services les plus souvent demandés sont les suivants:

- Baptême: 25 \$ -Gros lampions : 5 \$
- Messes : 15 \$ -Petit lampions : 2 \$
- Lampes du sanctuaire : 10 \$
- Pour les funérailles les coûts varient selon les besoins spécifiques de chacun.
- Location de la salle Réal Lamontagne : 100 \$

Horaire des messes et célébrations de la parole: Les dimanches à 11 heures
Les mardis à 16 h 30

Une messe de secteur à 10 heures aux 4 mois à St-Anaclet en alternance avec les autres paroisses du secteur Vents et Marées. Les dates sont à déterminer. Surveillez votre feuillet paroissial pour tous les détails.

Nous espérons avoir mis en place des moyens de communication qui vous faciliteront l'accès aux services paroissiaux de Saint-Anaclet.

Les membres de l'assemblée de fabrique.